

## EDF et GDF proposent la semaine de 32 heures à 40 000 salariés

EDF-GDF prévoit de proposer à 40 000 de ses salariés de travailler 32 heures par semaine, payées 34 ou 36 heures. Edmond Alphandéry, président d'EDF, et Pierre Gadonneix, son homologue de Gaz de France, ont rencontré chacun les syndicats concernés. Ils devraient décider, lundi 13 janvier, de lancer une négociation sur ce sujet, qu'ils souhaitent rapide. Le dispositif de réduction du temps de travail s'inscrira dans les contrats de plan qu'EDF et GDF doivent conclure avec l'Etat avant la fin janvier.

Ce projet a pour objectif d'éviter la baisse des effectifs nécessaire pour réaliser les économies de masse salariale fixées par ces contrats de plan. La réduction du temps de travail permettrait d'embaucher 13 000 agents en trois ans qui compenseraient les 13 000 départs programmés.

Lire page 12

## Crise à Sofia

Alors que de violents affrontements ont eu lieu dans la capitale, le président de la République bulgare déclare au *Monde* que des élections législatives anticipées, réclamées par l'opposition, sont nécessaires.

p. 2

## Le génocide rwandais à la barre

Le tribunal des Nations unies pour le Rwanda a commencé l'audition de témoins du génocide de 1994.

p. 4

et notre éditorial page 11

## Justice : procédures allégées

Jacques Toubon a annoncé une réforme de la justice civile visant à alléger les procédures des tribunaux d'instance et de grande instance.

p. 8

## Pour une nouvelle politique familiale

Une partie de la majorité et les associations font pression sur le premier ministre en faveur d'une politique familiale plus ambitieuse.

p. 6

## Editeur de Nobels

Roger Straus est à la tête de la plus prestigieuse des maisons d'édition américaines. Portrait.

p. 9

## Apple parie sur Rhapsody

Confronté à des problèmes financiers et structurels, Apple a annoncé le lancement de son nouveau système d'exploitation pour la mi-1998.

p. 16

Allemagne, 3 DM : Antilles-Guyane, 9 F : Autriche, 25 ATS : Belgique, 45 FB : Canada, 2,25 \$ CAN : Côte d'Ivoire, 850 F CFA : Danemark, 14 KRD : Espagne, 220 PTA : Grande-Bretagne, 1 £ : Grèce, 380 DR : Irlande, 1,40 £ : Italie, 2900 L : Luxembourg, 46 FL : Maroc, 10 DH : Norvège, 14 KRN : Pays-Bas, 3 FL : Portugal, 200 CON : 250 FTE : Réunion, 9 F : Sénégal, 850 F CFA : Suède, 15 KRS : Suisse, 2,10 F : Tunisie, 1,2 Din : USA (NY), 2 \$ : USA (others), 2,50 F

M 0146 - 112 - 7,00 F

# Yasser Arafat accuse Israël de saboter le processus de paix au Proche-Orient

A Tel Aviv, des travaillistes et la droite cherchent à s'entendre sur les territoires palestiniens

**YASSER ARAFAT**, le chef de l'Autorité palestinienne, a accusé, vendredi 10 janvier à Paris, le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, de « saboter » le processus de paix. « La paix est en danger et il est impérieux d'agir vite pour sauver le processus de paix

menacé de s'écrouler », a assuré le chef de l'OLP.

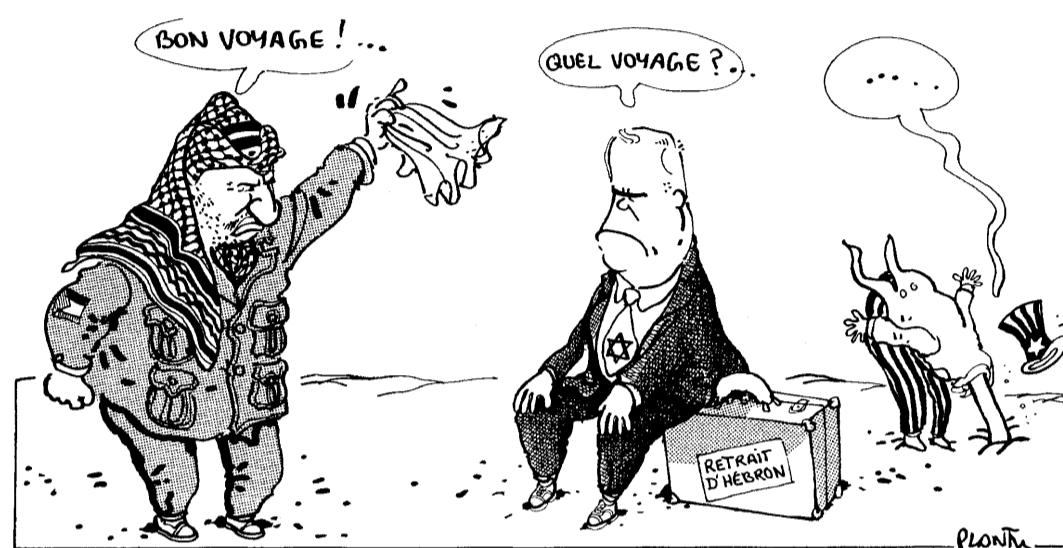
De passage en France, à l'occasion d'un hommage rendu à François Mitterrand à l'Unesco, M. Arafat, qui a été reçu par Jacques Chirac à l'Elysée, a dénoncé les nouvelles exigences is-

raéliennes à propos de l'évacuation par l'armée israélienne des zones rurales de la Cisjordanie. Le gouvernement nationaliste de M. Nétanyahou souhaite en effet retarder de deux ans un redéploiement qui doit s'achever en septembre 1997, selon les ac-

cords signés en septembre 1995 à Washington. M. Arafat s'est également montré très critique à l'endroit des Américains qui s'efforcent depuis trois mois d'obtenir un accord entre les deux parties sur ce point, comme sur l'évacuation partielle de la ville palestinienne d'Hébron. Au cours d'un entretien avec M. Chirac, le chef de l'OLP a mis en cause les efforts de Dennis Ross, envoyé spécial de l'administration américaine au Proche Orient et déploré la partialité de Washington. M. Arafat a invité les Européens à s'impliquer davantage dans le dossier israélo-palestinien.

D'autre part, l'ancien vice-ministre travailliste des finances, Yossi Beilin, a indiqué dans un entretien au quotidien saoudien *al Hayat*, vendredi 10 janvier, que des personnalités travaillistes étaient actuellement en contact avec des membres du Likoud pour tenter de rapprocher leurs points de vue sur le statut futur des territoires occupés et autonomes.

Lire page 3



## L'immunité diplomatique à l'épreuve du code de la route

**WASHINGTON**  
de notre correspondant

« Il sentait l'alcool et roulait à 80 miles (130 km/h) », ont assuré les policiers de Washington, en parlant de Gueorgui Makharadze. « Ils sentaient l'alcool », ont affirmé leurs collègues de New York, à propos de Boris Obnossov et Youri Orange. Le premier est le « numéro deux » de l'ambassade de la République de Géorgie. Le 4 janvier, en plein centre de la capitale fédérale, sa Ford a violemment embouti un autre véhicule, catapultant celui-ci sur la voiture de Joviane Waltrick, seize ans, qui est morte sur le coup.

Les seconds, également diplomates, sont respectivement de nationalité russe et biélorusse. Le 29 décembre, ils ont été interpellés par des policiers new-yorkais qui, les jugeant « en état d'ébriété », leur ont interdit de prendre le volant. De l'altercation qui suivit, M. Obnossov était sorti avec un coude luxé et des lunettes cassées. Les protagonistes étant couverts par l'immunité diplomatique, ces deux incidents, vite amalgamés, ont pris la dimension d'une polémique nationale.

Les éditoriaux sur le thème de la justice à deux vitesses se sont multipliés : les diplomates sont-ils au-dessus des lois ? Sous pré-

texte d'accords de réciprocité (la convention de Vienne de 1961), peuvent-ils commettre des délits en toute impunité ? Le maire de New York, Rudolph Giuliani, a exigé l'expulsion des deux diplomates bagarreurs, et Moscou a répliqué en demandant des « compensations » pour cette « brutalité policière ». Bref, il n'était plus question que la mort de la petite Joviane reste impunie. Les autorités américaines ont donc demandé la levée de l'immunité diplomatique de Gueorgui Makharadze.

L'affaire est suivie avec grand intérêt par toutes les chancelleries, et particulièrement en France. Le cas du diplomate géorgien rappelle en effet celui de l'ambassadeur du Zaïre en France, responsable de la mort de deux adolescents qu'il avait renversés avec sa voiture à Menton. Le gouvernement de Kinshasa a refusé de lever l'immunité diplomatique de Ramazani Baya, arguant que ce privilège est accordé à l'Etat zaïrois et non à un individu, au nom d'une convention internationale dont, jusqu'à présent, aucun pays ne s'est échappé aux geôles du KGB et que d'autres ont évité d'être traduits en justice dans des pays où celle-ci ne présente pas les meilleures garanties. Mais le président géorgien, Edouard Chevardnadze, tient à conserver ses excellentes relations avec les Etats-Unis (et leur aide financière), développées depuis l'époque où il était ministre soviétique des affaires étrangères. Il a donc pris la très inhabituelle décision d'ordonner à Gueorgui Makharadze – qui s'apprêtait à prendre le premier avion pour Tbilissi – de rester aux Etats-Unis jusqu'à ce que la procédure judiciaire aille à son terme et qu'un accord international entre les deux gouvernements. M. Chevardnadze s'est déclaré « prêt » à lever l'immunité diplomatique de l'intéressé.

Plutôt surprise, l'administration américaine a salué l'« initiative courageuse » du président géorgien, laquelle pourrait cependant se transformer en cadeau empoisonné. Une condamnation de M. Makharadze conforterait sans doute la morale et la justice, mais, en créant un précédent fameux, n'ouvrirait-elle pas aussi une boîte de Pandore, menaçant demain l'immunité de diplomates américains ?

ont échappé aux geôles du KGB et que d'autres ont évité d'être traduits en justice dans des pays où celle-ci ne présente pas les meilleures garanties. Mais le président géorgien, Edouard Chevardnadze, tient à conserver ses excellentes relations avec les Etats-Unis (et leur aide financière), développées depuis l'époque où il était ministre soviétique des affaires étrangères. Il a donc pris la très inhabituelle décision d'ordonner à Gueorgui Makharadze – qui s'apprêtait à prendre le premier avion pour Tbilissi – de rester aux Etats-Unis jusqu'à ce que la procédure judiciaire aille à son terme et qu'un accord international entre les deux gouvernements. M. Chevardnadze s'est déclaré « prêt » à lever l'immunité diplomatique de l'intéressé.

Plutôt surprise, l'administration américaine a salué l'« initiative courageuse » du président géorgien, laquelle pourrait cependant se transformer en cadeau empoisonné. Une condamnation de M. Makharadze conforterait sans doute la morale et la justice, mais, en créant un précédent fameux, n'ouvrirait-elle pas aussi une boîte de Pandore, menaçant demain l'immunité de diplomates américains ?

Laurent Zecchini

## L'énigme Nétanyahou

l'idée d'un Etat palestinien, perspective que la gauche officielle n'a pourtant pas faite sienne jusqu'ici.

Non seulement le poids de cette majorité silencieuse empêche M. Nétanyahou de revenir en arrière, mais il l'oblige à aller de l'avant. Israéliens et Palestiniens aspirent, pour la plupart, à cette indispensable séparation physique et politique qui leur permet-

tra, aux uns et aux autres, de mieux s'intégrer au monde, avant – géographie oblige – de renouer, le jour venu, un destin commun.

Faire fi de cette profonde volonté mutuelle en prétendant maintenir la domination d'un peuple sur l'autre, découvre M. Nétanyahou, se paie au prix fort : Israël s'isole à nouveau, son capital de sympathie s'évapore, les investis-

seurs le boudent, sa croissance s'essouffle, son tourisme recule.

Trêve d'illusions, répliquent les pessimistes. Le chef du Likoud ne peut renier les accords d'Oslo, mais il les vide de leur contenu. Il a tué l'« ambiguïté constructive » qui nimbait l'épilogue de la négociation, la fertile incertitude qui nourrissait, côté palestinien, ce que Yasser Arafat appelle « notre droit au rêve », celui d'un Etat qui aurait Jérusalem-Est pour capitale.

Son programme, réitéré d'embleé, résonne comme une litanie de « non » : « non » à un Etat palestinien, « non » à toute discussion sur le statut de Jérusalem, « non » à la restitution du Golan aux Syriens.

M. Nétanyahou, ajoutent les mêmes, est bien le digne héritier politique de la famille « révisionniste ». Celle qui, se complaisant dans un « complexe de Massada » qui entretient son pessimisme historique, croit sinon à l'affrontement perpétuel, du moins à l'impossible paix avec les Arabes, éternels ennemis qui auraient juré la mort de l'Etat juif.

Jean-Pierre Langellier

Lire page 10

## Les naufragés du mont Blanc de 1957



**LE REMORDS** pèse encore douloureusement dans la mémoire des Chamoniaris : l'hiver 1957, en pleine tempête, guides, sauveteurs et autorités abandonnèrent deux alpinistes, Jean Vincendon et François Henry, à une mort certaine sur les pentes du mont Blanc.

« Etre secouru n'est pas un droit quand on s'est mis sciemment en position dangereuse », avait tranché la Compagnie des guides, après une semaine de tentatives de sauvetage manquées qui tinrent la France en haleine et mobilisèrent les médias.

Happy  
birthday



DAVID BOWIE

POUR célébrer ses cinquante ans, David Bowie s'est offert le Madison Square Garden de New York, où il a donné un concert exceptionnel. Le chanteur anglais a renoué avec ses audaces d'antan. Robert Smith, Frank Black et Lou Reed étaient sur scène pour souffler les bougies.

Lire page 19

International	2	Carnet	16
France	6	Agenda	18
Société	8	Abonnements	18
Horizons	9	Météorologie	18
Entreprises	12	Mots croisés	18
Placements/marchés	13	Culture	19
Aujourd'hui	16	Radio-télévision	21

Lire la suite page 11

## Avis de tempête sur la télévision publique



COMMENT faire plus d'audience, augmenter les revenus publicitaires et maintenir la qualité des programmes avec un budget amputé ? Veut-on sanctionner la télévision publique pour errements politiques ? Prépare-t-on le terrain à une privatisation de France 2 ? Enquête auprès des états-majors de France 2 et France 3. Sur les réseaux, les défenseurs d'un Internet libertaire se battent pour survivre face à l'exploitation commerciale du Web.

Lire notre cahier  
« Télévision-Radio-Multimédia »

## Croissance à l'américaine

**LES STATISTIQUES** de l'emploi, publiées aux Etats-Unis vendredi 10 janvier, laissent supposer que le rythme de la croissance américaine s'est située entre 3,5 % et 4 % au quatrième trimestre de 1996, un dynamisme bien meilleur que prévu. Les créations nettes d'emplois (non agricoles) ont atteint 262 000 en décembre, selon le département du travail, alors que les économistes n'en attendaient que 190 000. Contrairement aux réactions habituelles, cette vigueur n'a pas empêché l'indice Dow Jones de terminer la séance sur une hausse de 1,18 % et un nouveau record à 6 703 points.

La hausse concerne également le dollar qui s'est échangé à 1,58 mark et 5,35 francs, un niveau jamais atteint depuis vingt-huit mois.

Lire page 14 et nos pages Placements pages 13 à 15